

BROCANTE DE SAINT MARTIN LA GARENNE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2019

ROUTE DE VETHEUIL

REGLEMENT

1) Renseignements par téléphone au 06 24 53 58 95 ou 07 84 31 51 42 ou sur la page Facebook du Comité des Fêtes de Saint Martin La Garenne.

2) Dossier à envoyer ou déposer chez : **Mme Isabelle BEREUX**
49 Rue de la Ruelle
78520 SAINT MARTIN LA GARENNE

IMPORTANT : Tout dossier incomplet sera systématiquement renvoyé à l'expéditeur.

3) **Photocopie recto/verso de votre carte d'identité ou de la carte du registre du commerce pour les professionnels.**

4) **Ne pas oublier de cocher le paragraphe « attestation sur l'honneur » obligatoire depuis cette année pour les particuliers.**

5) Le mètre linéaire est au prix de 5 euros (2m minimum).

6) **Règlement total de votre réservation** à l'ordre du **COMITE DES FETES** pour les chèques.

7) Le stationnement des véhicules des exposants est à proximité de la Brocante.

8) Pour des raisons pratiques, il ne vous sera pas possible de refuser l'emplacement qui vous aura été attribué par le service d'accueil.

9) L'accueil s'effectuera le dimanche 1^{er} Septembre 2019 à partir de 6H30 sur place.

10) En cas d'annulation de la brocante par les organisateurs, le montant de votre réservation vous sera intégralement remboursé.

11) Dans le cas où vous ne viendriez pas à la brocante, le montant de votre réservation restera acquis au COMITE DES FETES.

12) Pour des raisons de sécurité, **les barbecues individuels sont interdits.**

13) Les emplacements font 1,50m de large, **préciser impérativement si vous avez un barnum plus large.**

14) Les organisateurs se réservent le monopole de la vente de nourriture et des boissons. Tout contrevenant sera exclu et ne pourra prétendre au remboursement de son emplacement.

Bulletin d'inscription - Brocante
Saint Martin la Garenne
1^{er} septembre 2019

NOM :

ADRESSE :

.....

.....

TELEPHONE :

ADRESSE E-MAIL :

CODE POSTAL :

Nombre de mètres linéaires retenus : X 5 Euros =

(MINIMUM 2 METRES)

- Je déclare avoir pris connaissance de ce règlement déchargeant les organisateurs de toutes les responsabilités pénales, civiles ou administratives quant à ma participation et je m'engage à ne pas enfreindre les interdictions.

Assujetti à la taxe professionnelle.

Non assujetti à la taxe professionnelle, j'atteste sur l'honneur être vendeur occasionnel et ne pas procéder à des opérations d'achat et de revente considérées comme commerciales (Art 1 et 632 du code du commerce).

Atteste sur l'honneur avoir participé à moins de 2 brocantes cette année (Art R321-9 du code pénal), pour les particuliers.

- Je sollicite auprès de Monsieur le Maire de St Martin la Garenne l'autorisation de participer à la brocante du 1^{er} Septembre 2019.

Dater et signer, précédé de la mention « Lu et Approuvé »

IMPORTANT : Tout dossier incomplet sera automatiquement renvoyé à l'expéditeur

RENSEIGNEMENTS : 06 24 53 58 95 ou 07 84 31 51 42.

A envoyer ou déposer : Chez **Mme Isabelle BERAUX**
49 Rue de la Ruelle
78520 SAINT MARTIN LA GARENNE